



UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
université PARIS-SACLAY



VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019
de 13h30 à 18h30

Repenser l'accès au juge civil

Lieu du colloque

Palais de justice
5 Place André Mignot 78000 Versailles
Salle C

Renseignements complémentaires

Colloque proposé à la formation continue des avocats et des magistrats, inscription obligatoire par mail : dante@uvsq.fr

Pour les professionnels souhaitant faire valider le colloque au titre de la formation continue, s'inscrire auprès de M. Kevin Cariou en précisant les fonctions exercées : kevin.cariou@justice.fr

Comité d'organisation

Maximin de Fontmichel, Professeur de droit privé à l'université de Bretagne Occidentale

Anne-Valérie Le Fur, Professeure de droit privé à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Directrice adjointe de Sciences Po Saint-Germain et directrice de l'*i*-EPrépa

Delphine Dumény, Magistrate au tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye

Olivier Lesobre, Magistrat au tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye

Kevin Cariou, Juriste assistant au tribunal de grande instance de Versailles



Colloque organisé par l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Sciences Po Saint Germain, le laboratoire DANTE et le TGI de Versailles
en collaboration avec le club des métiers du droit

Programme

13h30 : Allocution d'ouverture

Christophe Mackowiak, président du tribunal de grande instance de Versailles
Anne-Valérie Le Fur, professeure de droit privé à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, directrice adjointe de Sciences Po Saint-Germain et directrice de l'*i*-EPrépa

13h45-14h30 : Propos introductifs - L'évolution de la figure du juge civil

Antoine Garapon, magistrat, essayiste, secrétaire général de l'Institut des Hautes Études sur la Justice
Frédérique Agostini, magistrate, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris

14h30-15h45 : Première table ronde - Repenser les principes de l'accès au juge civil

Sous la présidence d'**Antoine Garapon**

Repenser le principe d'égalité

Loïs Raschel, magistrat au tribunal de grande instance de Paris

Repenser le principe de gratuité

Nicolas Michon, magistrat au tribunal de grande instance de Paris

Repenser le principe de proximité

Delphine Dumény, magistrate au tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye
Olivier Lesobre, magistrat au tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye

15h45-16h15 : Débat avec la salle

Pause

16h30-17h45 : Seconde table ronde - Repenser le rôle des acteurs du procès civil

Sous la présidence de **Philippe Florès**, magistrat, président de chambre à la cour d'appel de Versailles

Repenser l'office du juge

Jérémy Jourdan-Marques, professeur de droit privé à l'université des Antilles

Repenser le rôle des parties

Alexandre de Fontmichel, docteur en droit, avocat à la cour

Repenser le rôle de l'avocat

Stéphanie Gautier, avocat au Barreau de Versailles, membre du Conseil de l'Ordre

Repenser le rôle des acteurs privés

Maximin de Fontmichel, professeur de droit privé à l'université de Bretagne Occidentale

17h45-18h10 : Débat avec la salle

18h10 : Propos conclusifs – Repenser le service public de la justice ?

Christophe Mackowiak, président du tribunal de grande instance de Versailles
Anne-Valérie Le Fur, professeure de droit privé à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, directrice adjointe de Sciences Po Saint-Germain et directrice de l'*i*-EPrépa

18h30 : Cocktail de clôture et cérémonie de remise des diplômes